

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 novembre 2005  
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BEGLES - Requalification de l'ancien site de l'ECMM - Délégation de maîtrise d'ouvrage - Avenant N°4 à la convention entre la C UB et la SAEMCIB - Décision - Autorisation -**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2000/1117 du 24 novembre 2000, le Conseil de Communauté a accepté que notre établissement participe à la requalification de l'ancien site de l'ECMM, situé dans le secteur Nord Est de Bègles, à proximité de la Cité Yves Farges.

Le programme des équipements publics de cette opération prévoit un ensemble de travaux relevant respectivement de la maîtrise d'ouvrage communautaire et de celle de la ville de Bègles.

Afin de garantir la cohérence opérationnelle de l'ensemble des travaux, le Conseil de Communauté a, par délibération n° 2001/920 du 12 octobre 2001, décidé de déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux de compétence communautaire à la Société Anonyme d'Economie Mixte de Construction Immobilière (SAEMCIB). Cette dernière délibération a été complétée par les délibérations n°2002/0962 du 20 décembre 2002, 2003/0839 du 21 novembre 2003 et 2004/0705 du 24 septembre 2004 portant respectivement sur les avenants n°1, 2 et 3 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Le budget total prévu par ces délibérations est de 850.000 euros TTC réparti de la manière suivante :

- 825.238,60 euros TTC correspondant à la partie travaux ;
- 24.761,40 euros TTC correspondant à la rémunération de la SAEMCIB.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'établir un quatrième avenant à la convention afin de procéder à certains ajustements, à savoir :

- la prorogation pour une durée d'un an de la réalisation des équipements publics prévue au titre de l'opération ;
- l'actualisation liée à l'évolution du programme.

En effet, à la suite des interventions de la ville de Bordeaux concernant la sortie des Terres Neuves sur le boulevard J. J. Bosc et les différentes réunions qui en ont découlé, les études complémentaires et la réalisation de la voirie principale ont été arrêtées dans l'attente d'une décision. De plus, le schéma directeur de l'architecte Cantal Dupart a modifié la sortie sur le boulevard (évolution du projet du mail reliant la sortie sur le boulevard J.J. Bosc).

L'ensemble de ces modifications n'engendrera pas de surcoût des travaux. Cependant, il sera nécessaire de procéder à un nouvel appel d'offre.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, et si tel est votre avis, de bien vouloir :

## **DECIDER**

- de la modification du programme des travaux sans augmentation des coûts et de la prorogation pour une durée d'un an de la réalisation des équipements publics prévue au titre de l'opération ;

## **AUTORISER**

- Monsieur le Président à signer l'avenant N° 4 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage ci-annexé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
2 DÉCEMBRE 2005**

M. JEAN TOUZEAU